



## MAIRIE DE SAINT-PIAT

### Eure et Loir

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le jeudi 13 juillet à 19 heures 00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Saint-Piat, en séance extraordinaire, à huis clos, dans la salle de réunion, sous la Présidence de M. Michaël BLANCHET, Maire.

Date de la convocation : jeudi 6 juillet 2023

#### **ORDRE DU JOUR :**

◆ **Délibération n° 2023/07-35 :**

Installation d'un circulateur sur le circuit de chauffage de l'école maternelle - ***Approuvée***